

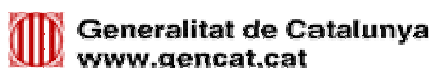


**Produit n°1 - « Manuel d’instruction pour la présentation des certifications  
en acquis d’apprentissage »**

*Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.  
Cette publication n’engage que son auteur et la Commission n’est pas responsable de  
l’usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.*

## Le partenariat du projet OPIR

- Centre de coordination et de gestion, Ministère de la Communauté Française – Direction générale de l'enseignement obligatoire - [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) (BE),
- Conseil Régional Rhône Alpes - <http://www.rhonealpes.fr/> (FR),
- Rectorat de l'académie de Grenoble- <http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/index.php> (FR),
- Generalitat De Catalunya – Departament d'Educació - <http://www20.gencat.cat/portal/site/ensenyament> (ES),
- Centrul Național De Dezvoltare A Invatamantului Profesional Si Tehnic - <http://www.tvet.ro/> (RO),
- Consejería de Educación de la Junta de Andalucía - Dirección General de Formación Profesional y Educación Permanente - [http://www.juntadeandalucia.es/educacion/nav/navegacion.jsp?lista\\_canales=542](http://www.juntadeandalucia.es/educacion/nav/navegacion.jsp?lista_canales=542) (ES),
- Consejería de Empleo, Servicio Andaluz de Empleo. Dirección General de Formación para el Empleo - [http://www.juntadeandalucia.es/empleo/www/index\\_corporativa\\_fomento.php](http://www.juntadeandalucia.es/empleo/www/index_corporativa_fomento.php) (ES),
- FREREF - Fondation des Régions Européennes pour la Recherche en Education et en Formation - <http://www.freref.eu/> (BE),
- CEFASS - Centro Europeo di Formazione per Affari Sociali e Sanità pubblica - <http://www.cefass.eu/> (IT)
- Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin – <http://www.ciip.ch/> (CH)



CONFÉRENCE INTERCANTONALE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE  
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN



Rhône-Alpes

### Liste des produits OPIR disponibles en téléchargement sur le site :

<http://www.freref.eu/opir/index.php>

- Produit n°1 - Manuel d'instruction pour la présentation des certifications en acquis d'apprentissage
- Produit n°4 – Relevé synthétique des différents parcours d'apprentissage
- Produit n°7 – Manuel d'instruction pour la conception d'unités d'acquis d'apprentissage
- Produit n°8 et 11 – Tableau récapitulatif des certifications prises en compte par le consortium (étape 2) – Relevé des unités d'acquis d'apprentissage communes au réseau et standards d'évaluation
- Produit n°9 - Accord de partenariat
- Produit n°10 - Contrat Pédagogique
- Produit n°14 – Rapport final

## Table des matières

1	Comment présenter une certification en acquis d'apprentissage ?.....	4
1.1	Indications déduites de la recommandation ECVET et des annexes : .....	4
1.2	Propositions de règles d'écriture des certifications en acquis d'apprentissage :.....	5
1.3	Commentaires à propos des concepts de savoirs, aptitudes et compétences .....	7
2	Glossaire :.....	9
3	Principales références bibliographiques :.....	9
4	Descripteurs définissant les niveaux du cadre européen des certifications (CEC).....	10

# 1 Comment présenter une certification en acquis d'apprentissage ?

## 1.1 Indications déduites de la recommandation ECVET et des annexes :

Il est explicitement défini que les acquis d'apprentissages :

- doivent être décrits de façon lisible et compréhensible en savoirs, aptitudes et compétences,
- doivent pouvoir être évalués et validés → ils doivent donc être mesurables, on doit pouvoir déterminer des critères et des indicateurs,
- peuvent être issus d'apprentissages formels, non-formels ou informels.

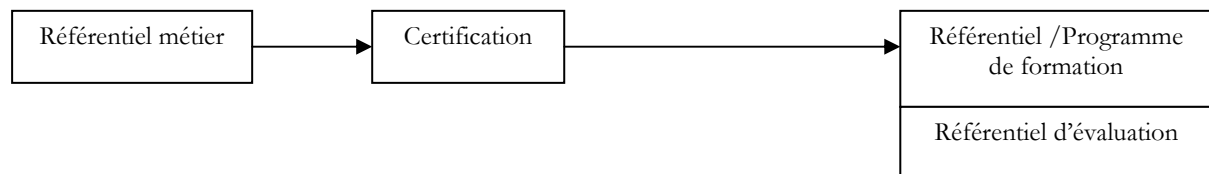
Il n'est pas explicitement défini que les acquis d'apprentissages :

- doivent être rédigés indépendamment des différents parcours d'apprentissage qui peuvent être mis en œuvre par les opérateurs de FEP → sauf exception admise par tous les partenaires du Consortium OPIR, les références méthodologiques (nombre d'heures de cours, méthodes d'apprentissage, intitulés des cours, caractéristiques du personnel enseignant...) ne sont pas précisées,
- doivent être établis à partir des référentiels métiers des partenaires des projets ECVET et non pas en comparant les programmes d'enseignement et de formation.

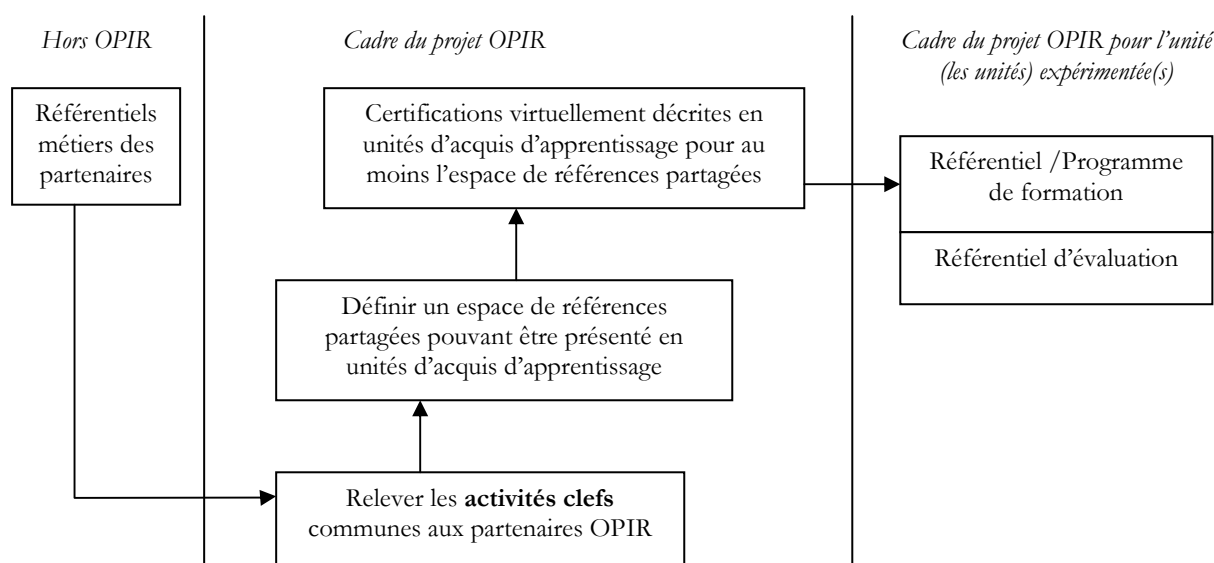
*Le projet OPIR a été pensé en partant de l'hypothèse de travail qu'il n'est pas possible de concevoir rapidement et facilement un système d'unités d'acquis d'apprentissage en comparant les programmes d'enseignement/de formation. Il s'agit par contre de vérifier la validité de l'hypothèse qu'il est possible de développer un système d'unités :*

- a) en faisant apparaître les activités clefs des différents référentiels métiers des partenaires,*
- b) en relevant les activités clefs communes,*
- c) en constituant un espace de références partagées constitué par la présentation en acquis d'apprentissage des activités clefs communes (le travail effectif ne se fera que sur un échantillon limité).*

## Processus classique de conception d'une certification et d'un programme



## Processus de travail proposé dans le projet OPIR



### 1.2 Propositions de règles d'écriture des certifications en acquis d'apprentissage :

*Position de principe « OPIR » : la déclinaison en savoirs, aptitudes et compétences d'une activité professionnelle clef visée par une certification permet de faire apparaître les acquis d'apprentissages qui sont effectivement mis en œuvre durant le parcours d'apprentissage et qui peuvent être évalués et validés.*

#### 1. Comment formuler une activité clef ?

Chaque activité clef est présentée sous la forme d'un énoncé qui commence toujours par un verbe d'action, c'est-à-dire qui propose un processus observable et mesurable. Ce qui veut dire qu'il est possible de définir des critères et indicateurs univoques permettant mettre en œuvre un processus de mesure pouvant être partagé par différents partenaires.

*Exemple : « Comprendre les règles de savoir-vivre dans un atelier de coiffure. » n'est pas un énoncé d'une action observable et mesurable. Par contre : « Communiquer avec le client : l'accueillir, prendre congé... » se traduit par des comportements précis, attendus dans l'atelier de coiffure et pour lesquels on peut préciser des critères de qualité.*

**Critère** : paramètre qualitatif, de l'ordre de la valeur et défini de manière générale et abstraite. Un critère permet de porter un jugement, une appréciation sur le niveau de maîtrise de l'acquis d'apprentissage auquel il se réfère.

**Indicateur** : paramètre observable, de nature quantitative ou en termes de « présence / absence » (1 ou 0) permettant d'évaluer la performance d'un processus, la qualité d'un service... Il se réfère à un critère et permet de témoigner de la satisfaction de celui-ci, de son existence, de son respect, de son importance...

**Exemple de critères et d'indicateurs dans le cas d'une activité de résolution de problèmes en mathématique :**

Critères	Indicateurs
La solution finale est correcte	- La solution chiffrée est correcte - L'unité de la solution est présente - La solution apparaît sans équivoque
La démarche suivie est correcte	- Toutes les étapes de la démarche sont présentes. - Les données du problème sont retranscrites correctement
Les opérations effectuées sont correctes	- Les calculs sont effectués correctement et dans l'ordre
L'orthographe est correcte	- Avoir au moins 80% de formes correctes

**2. Comment décliner une activité clef en acquis d'apprentissage ?**

Chaque activité clef est déclinée en un ou plusieurs savoirs, aptitudes et compétences par rapport à niveau d'exigence par rapport à l'exercice du métier.

***Remarque importante :** en dehors des différences liées à des compréhensions différentes d'un même nom de métier, les référentiels métiers ne sont pas tous pensés et conçus sur une même base. Certains référentiels décrivent le métier tel qu'il doit être exercé par un professionnel compétent et expérimenté, d'autres décrivent le métier tel qu'il peut être exercé à l'entrée à l'emploi...*

- a. Dans le cadre du projet OPIR, on ne décrira que les savoirs, aptitudes et compétences qui peuvent être effectivement maîtrisés au terme du parcours d'apprentissage et qui pourront être évalués et mesurés.
- b. Pour chaque activité clef, l'on constituera un ou des sous-ensembles coordonnés de savoir(s), aptitude(s) et compétence(s). On ne peut pas prendre en compte isolément un Savoir ou une Aptitude ou une Compétence. Le niveau de précision au niveau de la rédaction des S.A.C.<sup>1</sup> ainsi que les niveaux d'exigence en matière d'évaluation sont le résultat de la lecture globale d'un sous-ensemble coordonné.

**3. Comment rédiger un énoncé « Savoirs » ?**

Pour rédiger les énoncés « Savoirs », l'on citera les connaissances, principes, techniques, théorie...

**4. Comment rédiger un énoncé « Aptitude ou Compétence » ?**

Afin de faciliter la détermination future des critères et indicateurs de maîtrise des « Aptitudes et Compétences », les énoncés « Aptitudes et Compétences » commenceront toujours par un verbe d'action car cela permet de préciser plus facilement le champ d'une situation observable et mesurable.

Afin de respecter la liberté pédagogique des partenaires du Consortium OPIR, il faudra éviter de proposer des énoncés trop détaillés qui, par leur formulation, conduirait à imposer telle ou telle méthodologie pour l'organisation du parcours d'apprentissage.

5. L'activité clef déclinée en savoirs, aptitudes et compétences **est traduite en acquis d'apprentissage en sélectionnant exclusivement** les savoirs, aptitudes et compétences qui peuvent effectivement être acquis dans le cadre d'un processus d'apprentissage et ensuite être évalués et validés.

<sup>1</sup> Savoir, Aptitude et Compétence

**Exemple d'acquis d'apprentissage développé dans le cadre du projet OPIR à propos de l'activité clef : « Réaliser des mises en forme temporaires (mise en plis, brushing...) en dame (mettre en forme + sécher + coiffer) »**

Savoirs	Aptitudes	Compétences
Les propriétés des cheveux (résistance à la traction, élasticité, porosité, réaction à l'eau, propriété électrique...) Les types de coiffure en relation avec la morphologie et les types des cheveux. Les techniques de mise en forme : lisser, boucler, enrrouler, réaliser un brushing et cranter.	Identifier les propriétés des cheveux. Proposer une mise en forme adaptée au client. Choisir la technique de mise en forme en fonction de la coiffure attendue.	Conseiller le client pour établir avec lui la coiffure adaptée de manière responsable et autonome.
Les critères d'installation du client (adaptée et confortable). L'équipement de protection (tablier, cape...).	Installer le client. Choisir l'équipement de protection pour le client. Placer l'équipement de protection pour le client.	Préparer correctement le client à la réalisation de la mise en forme, en tenant compte de toutes les mesures de sécurité, hygiène et protection.

**Exemple des savoirs, aptitudes et compétences relatifs à la gestion de la qualité - Maintenir et améliorer la qualité du travail de l'entreprise quant à la planification du déroulement du travail et de service (Projet Léonardo - AMOR)**

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<del>connaître le déroulement efficace quant à l'usage du matériel et des outils</del> ↓ les techniques d'utilisation du matériel X et des outils Y	<del>se rendre compte des problèmes possibles quant à la planification du personnel</del> ↓ citer des problèmes possibles quant à la planification du personnel	<del>réaliser une planification de consommation de matières qui est économique et garantit la qualité</del> ↓ réaliser en autonomie une planification de consommation de matières qui est économique et qui garantit la qualité

### 1.3 Commentaires à propos des concepts de savoirs, aptitudes et compétences

Ces concepts ont été retenus lors des travaux relatifs à la construction du cadre Européen des Certifications (CEC). L'idée était choisir une catégorisation consensuelle et pragmatique s'inspirant de modèles largement utilisés dans les systèmes nationaux européens pour décrire des acquis d'apprentissage :

- dans les pays francophones, on fait généralement la distinction entre *savoir*, *savoir-faire* et *savoir-être*,
- dans les pays germanophones, la différenciation se fait entre *Fachkompetenz*, *Methodenkompetenz*, *Personalkompetenz* et *Sozialkompetenz*,
- dans les pays anglophones, la différenciation se fait entre *cognitive competence*, *functional competence* et *social competence*.

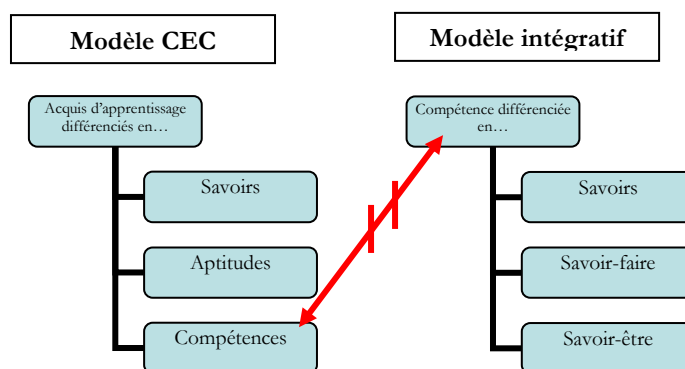
Les concepteurs du CEC considéraient que la différenciation entre savoirs, aptitudes et compétences retenue pour les acquis d'apprentissage pouvait contribuer à la création de descripteurs clairs et faciliter la classification des 8 niveaux de certification.

Mais il est important de prendre en compte que ces trois catégories (savoirs, aptitudes et compétences) ne peuvent être lues indépendamment les unes des autres, elles doivent au contraire être prises en compte collectivement. Ainsi, pour saisir les caractéristiques d'un niveau, il faut aussi effectuer une «lecture horizontale».

	Savoirs	Aptitudes	Compétences
Niveau 1			
Niveau 2			
Niveau 3			
Niveau 4			
Niveau 5			
Niveau 6			
Niveau 7			
Niveau 8			

Le concept de compétence est sans doute, actuellement, celui qui pose le plus de difficultés car la définition prise en compte au niveau européen peut entrer en conflit avec des définitions utilisées dans différents systèmes européens où ce concept est perçu de façon beaucoup plus intégrative.

Le schéma proposé ci-dessous illustre



« Compétence : capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le CEC/EQF fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie. » Recommandation sur le Cadre Européen des Certifications.

« Compétence : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches. » Communauté française de Belgique, décret du 24 juillet 1997.

## 2 Glossaire :

Voir Recommandation ECVET, Glossaire du CEDEFOP, Recommandation EQF

1. **Acquis d'apprentissage** : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage. Les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences.
2. **Savoir** : résultat de l'assimilation d'information grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théorie et de pratiques liées à un domaine de travail ou d'étude.
3. **Aptitude** : capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le CEC/EQF fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
4. **Compétence** : capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le CEC/EQF fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.
5. **Unités d'acquis d'apprentissage** : désigne une partie d'une certification, qui consiste en un ensemble cohérent de connaissances, d'aptitudes et de compétences et qui peut être évaluée et validée.
6. **Activité clé** : énoncé constitué d'une ou plusieurs activités professionnelles intégrées et indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de sa fonction.
7. **Apprentissage formel** : apprentissage dispensé dans un contexte organisé et structuré (en établissement d'enseignement/ de formation ou sur le lieu de travail), et explicitement désigné comme apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources). L'apprentissage formel est intentionnel de la part de l'apprenant; il débouche généralement sur la certification.
8. **Apprentissage informel** : apprentissage découlant des activités de la vie quotidienne liées au travail, à la famille ou aux loisirs. Il n'est ni organisé ni structuré (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources). L'apprentissage informel possède la plupart du temps un caractère non intentionnel de la part de l'apprenant. Il ne débouche habituellement pas sur la certification.
9. **Apprentissage non formel** : apprentissage intégré dans des activités planifiées non explicitement désignées comme activités d'apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources), mais contenant une part importante d'apprentissage. L'apprentissage non formel est intentionnel de la part de l'apprenant et ne débouche habituellement pas sur la certification.

## 3 Principales références bibliographiques :

1. "Draft ECVET users' guide for policy makers and competent institutions in charge of qualification" version du 4-5 décembre 2008.
2. AMOR Project Report (Approach for the matching process of outcome-based Curricula to the EQF in vocational education), projet Leonardo da Vinci – décembre 2007.
3. « Acquis de l'Education et de la Formation ou Acquis d'apprentissage : un concept défini et une opportunité à saisir », Avis n°100 du CEF.
4. Recommandations ECVET et EQF

## 4 Descripteurs définissant les niveaux du cadre européen des certifications (CEC)

*Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis d'apprentissage attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.*

	Savoirs	Aptitudes	Compétences
	Le CEC fait référence à des savoirs théoriques et/ou factuels.	Le CEC fait référence à des aptitudes cognitives (fondées sur l'utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) et pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).	Le CEC fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.
<b>Niveau 1 : acquis d'apprentissage correspondant au niveau 1</b>	savoirs généraux de base	aptitudes de base pour effectuer des tâches simples	travailler ou étudier sous supervision directe dans un cadre structuré
<b>Niveau 2 : acquis d'apprentissage correspondant au niveau 2</b>	savoirs factuels de base dans un domaine de travail ou d'études	aptitudes cognitives et pratiques de base requises pour utiliser des informations utiles afin d'effectuer des tâches et de résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples	travailler ou étudier sous supervision avec un certain degré d'autonomie
<b>Niveau 3 : acquis d'apprentissage correspondant au niveau 3</b>	savoirs couvrant des faits, principes, processus et concepts généraux, dans un domaine de travail ou d'études.	gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour effectuer des tâches et résoudre des problèmes en sélectionnant et appliquant des méthodes, outils, matériels et informations de base	prendre des responsabilités pour effectuer des tâches dans un domaine de travail ou d'études adapter son comportement aux circonstances pour résoudre des problèmes
<b>Niveau 4 : acquis d'apprentissage correspondant au niveau 4</b>	savoirs factuels et théoriques dans des contextes généraux dans un domaine de travail ou d'études	gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions à des problèmes précis dans un domaine de travail ou d'études	s'autogérer dans la limite des consignes définies dans des contextes de travail ou d'études généralement prévisibles mais susceptibles de changer superviser le travail habituel d'autres personnes, en prenant certaines responsabilités pour l'évaluation et l'amélioration des activités liées au travail ou aux études
<b>Niveau 5 : acquis d'apprentissage correspondant au niveau 5</b>	savoirs détaillés, spécialisés, factuels et théoriques dans un domaine de travail ou d'études, et conscience des limites de ces savoirs	gamme étendue d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions créatives à des problèmes abstraits	gérer et superviser dans des contextes d'activités professionnelles ou d'études où les changements sont imprévisibles réviser et développer ses performances et celles des autres
<b>Niveau 6 : acquis d'apprentissage correspondant au niveau 6</b>	savoirs approfondis dans un domaine de travail ou d'études requérant une compréhension critique de théories et de principes	aptitudes avancées, faisant preuve de maîtrise et de sens de l'innovation, pour résoudre des problèmes complexes et imprévisibles dans un domaine spécialisé de travail ou	gérer des activités ou des projets techniques ou professionnels complexes, incluant des responsabilités au niveau de la prise de décisions

	Savoirs	Aptitudes	Compétences
		d'études	dans des contextes professionnels ou d'études imprévisibles prendre des responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif
<b>Niveau 7 : acquis d'apprentissage correspondant au niveau 7</b>	savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale et/ou de la recherche conscience critique des savoirs dans un domaine et à l'interface de plusieurs domaines	aptitudes spécialisées pour résoudre des problèmes en matière de recherche et/ou d'innovation, pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines	gérer et transformer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnels et/ou pour réviser la performance stratégique des équipes
<b>Niveau 8 : acquis d'apprentissage correspondant au niveau 8</b>	savoirs à la frontière la plus avancée d'un domaine de travail ou d'études et à l'interface de plusieurs domaines	aptitudes et techniques les plus avancées et les plus spécialisées et maîtrise des techniques liées, y compris en matière de synthèse et d'évaluation, pour résoudre des problèmes critiques de recherche et/ou d'innovation et pour étendre et redéfinir des savoirs existants ou des pratiques professionnelles	démontrer un niveau élevé d'autorité, d'innovation, d'autonomie, d'intégrité scientifique ou professionnelle et un engagement soutenu vis-à-vis de la production de nouvelles idées ou de nouveaux processus dans un domaine d'avant-garde de travail ou d'études, y compris en matière de recherche